

Réf.	2020	2400
------	------	------

Date de Convocation	Date d'affichage	Nombre de Conseillers		
		En exercice	Présents	Votants
25.05.2020	02.06.2020	19	18	18

L'an deux mille vingt, le vingt-huit mai, à 19h30, le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, salle des Marronniers, 2 rue de l'ancienne ferme école à Fontenay- lès- Briis, sous la présidence de Monsieur Thierry DEGIVRY, Maire.

Étaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :

**Mmes** ARTUS, DELANGUE, DUPONT, DUVAL, HENNOcq, JALABERT, JOAO, MAINGONNAT, MARCADÉ et NORDBERG

**MM.** BRUNEL, CIPRES, DEGIVRY, FRAPIER, GOBLET, JACQUET, RABY et SCHMIDT

Absent : M. LAVAUD

Mme Eléanore HENNOcq a été désignée comme secrétaire de séance.

**OBJET : DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS LOCAUX AU COMITÉ NATIONAL D'ACTION SOCIALE (C.N.A.S.)**

VU les élections municipales en date du 15 mars 2020,

VU l'installation du Conseil Municipal en date du 23 mai 2020,

CONSIDÉRANT qu'il convient d'élire un délégué pour le collège des Élus et un délégué pour le collège des Agents,

Le Conseil Municipal, après en avoir décidé à l'unanimité,

DÉSIGNE,

Un délégué pour le collège des Élus :

Monsieur Thierry DEGIVRY

Un délégué pour le collège des Agents :

Madame Marie-Claire WLOKA

DIT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au contrôle de légalité.



Le Maire,

Thierry DEGIVRY.

Accusé de réception en préfecture  
091-219102431-20200528-2400-20-DE  
Date de télétransmission : 03/06/2020  
Date de réception préfecture : 03/06/2020